

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA
3 rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE
Tél. 03.84.53.06.39

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le 03/12/2025

ID : 039-283900025-20251126-33_2025-DE

Berger Devault

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

26 Novembre 2025

DELIBERATION N°33-2025

<u>Objet :</u> <i>Composition des instances paritaires</i>	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	9
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	3
	Nombre de membres votants	12
	Date de la convocation :	18 novembre 2025

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Frank STEYAERT, Président, Gérard FERNOUX-COUTENET, Jacqueline LAROCHE, Maurice HOFFMANN, Christian BUCHOT, Aline CALLEGHER, Véronique LAMBERT, Geneviève MOREAU et Chantal MARTIN.

REPRESENTEES : Françoise VESPA donne pouvoir à Frank STEYAERT, Alain CHOULOT donne pouvoir à Véronique LAMBERT et Arielle BAILLY donne pouvoir à Christian BUCHOT.

EXCUSES : Mesdames Sandrine GAUTHIER-PACOUD, Zora CHAFFARD QOCHIH et Valérie DEPIERRE - Messieurs : Guy SAILLARD, Gérard DUCHENE, Christian NOIR et Dominique CHAUVIN.

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions administratives paritaires,

Le Président expose :

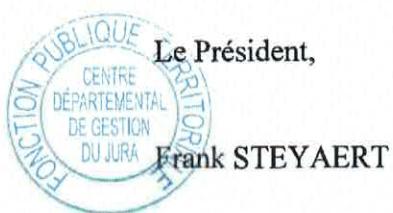
Il convient de mettre à jour la composition de la commission administrative paritaire catégorie B à la suite du décès de Madame Christiane MAUGAIN qui était suppléante de Madame Aline CALLEGHER. Un appel à candidature est lancé : Mme BAILLY est proposée.

CAP B	
Titulaires	Suppléants
1. Frank STEYAERT	1. Gérard DUCHENE
2. Jacqueline LAROCHE	2. Maurice HOFFMANN
3. Sandrine GAUTHIER-PACOUD	3. Françoise VESPA
4. Aline CALLEGHER	4. Arielle BAILLY
5. Gérard FERNOUX COUTENET	5. Zora CHAFFARD QOCHIH

Après en avoir délibéré et voté, les membres du Conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, la composition de la Commission Administrative Paritaire B pour la durée restant à courir du mandat.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le 27 novembre 2025



H. Steyaert